

► POURQUOI ?

Les conseillers France Rénov' sont à votre disposition pour :

- ✓ Vous accompagner de manière indépendante et gratuite ;
- ✓ Identifier les solutions techniques les plus appropriées au regard de votre budget ;
- ✓ Interpréter vos devis ;
- ✓ Identifier les aides financières en fonction de votre projet ;
- ✓ Vous orienter dans les dispositifs.

► POUR QUI ?

- ✓ Propriétaires occupants ;
 - ✓ Propriétaires bailleurs ;
 - ✓ Syndics de copropriétés :
- Pour l'ensemble des habitants du Pays de Fontainebleau.

► Votre conseiller vous renseigne sur les aides auxquelles vous êtes éligible.

- ✓ Aides nationales : Anah, CEE, etc.
- ✓ Aides locales : CAPF
PNRGF
Communes d'Avon, Bois-le-Roi, Chartrettes,
Fontainebleau, Héricy, Samois-sur-Seine,
Samoreau.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER(E)



Zohra Bensabeur

Louis Brienne

☎ 01 64 98 11 79

✉ infoenergie@pays-fontainebleau.fr

🌐 www.pays-fontainebleau.fr

> Vos services > Habitat > France Rénov'



**Permanences physiques sur rendez-vous
tous les mercredi après-midi**

**Communauté d'agglomération
du Pays de Fontainebleau**

80 route de Valvins - 77920 SAMOIS-SUR-SEINE



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

**L'ESPACE CONSEIL
FRANCE RENOV'
POUR LES HABITANTS**



► AMPLIFIER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Confort

Améliorez le confort de votre logement contre le froid, l'humidité et la canicule.



Économie

Faites des économies sur vos factures de chauffage et réduisez le coût des travaux grâce à des aides.



Écologie

Participez à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique.



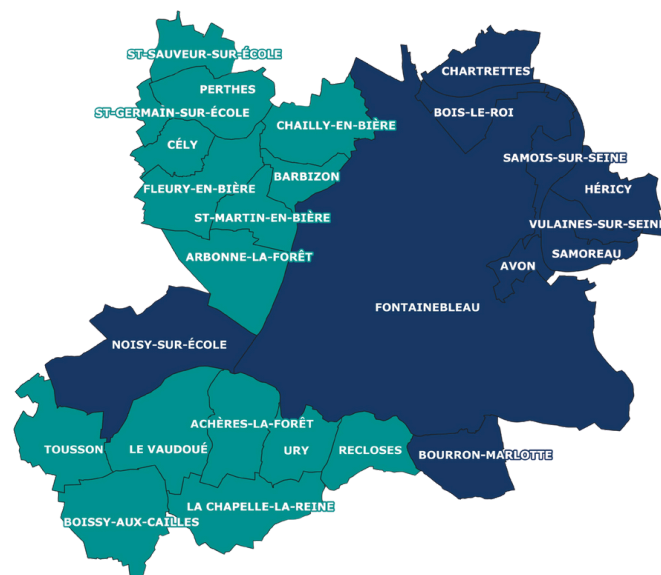
Patrimoine

Préservez les caractéristiques de votre bâti ancien



Énergie

Informez-vous sur les matériaux biosourcés et les énergies renouvelables



► ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE



Autonomie

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap et nécessite d'adapter votre logement.



Anticiper

Pour rester chez vous en toute sécurité le plus longtemps possible.

► AGIR CONTRE L'HABITAT INDIGNE



Sécurité

(Re)connaître les risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé.



Décence

Un logement décent répond à 5 critères : surface et performance énergétique minimales, absence de risque pour la sécurité et la santé du locataire, absence d'animaux nuisibles et de parasites, mise à disposition de certains équipements.

Bénéficiez des aides de l'Anah

Vous habitez une commune du PNRGF



Travaux éligibles :

- ✓ Énergie (rénovation thermique, isolation, etc.)

Bénéficiaires

- ✓ Propriétaires occupants modestes & très modestes
- ✓ Propriétaires bailleurs



Accompagnement :

- ✓ Gratuit via le Pays de Fontainebleau > Organisme d'accompagnement : PNRGF

Vous habitez une commune de l'OPAH



Travaux éligibles :

- ✓ Énergie (rénovation thermique, isolation, etc.)
- ✓ Adaptation (accessibilité, maintien à domicile, etc.)
- ✓ Lutte contre l'indignité

Bénéficiaires

- ✓ Propriétaires occupants modestes & très modestes
- ✓ Propriétaires bailleurs



Accompagnement :

- ✓ Gratuit via le Pays de Fontainebleau > Organisme d'accompagnement : CITÉMÉTRIE

?? VOUS NE SAVEZ PAS À QUOI VOUS AVEZ DROIT ?

Pour toutes les communes et tous les sujets de rénovations, vos conseillers France Renov'sont là pour vous renseigner (administratif, technique, juridique, etc.) sans conditions de ressources.



Pour + d'infos